

Conseil communautaire  
Séance du 11 avril 2024

Délibération

N° 2024\_04\_9

**Convention avec La Féee Sonore relative à l'organisation des concerts YN'Patrimoine**

En 2021, les concerts YN'Patrimoine sont nés de la volonté de révéler notre patrimoine local à l'occasion de moments musicaux dans des lieux peu connus de notre territoire. Yvetot Normandie Tourisme et l'association la fée sonore se sont alors associés autour de ce projet dont l'objectif est également d'offrir au public des instants conviviaux propices au partage et aux rencontres.

En 3 saisons, 10 Concerts YN'Patrimoine ont permis de mettre en avant 10 sites du territoire et 11 communes, à travers la programmation d'artistes professionnels régionaux. Ce sont plus de 1 100 spectateurs qui ont profité de ces instants musicaux.

Entre 2021 et 2023, les programmations annuelles ont été co-financées par Yvetot Normandie et la Féee Sonore selon les modalités suivantes : 66,67% par Yvetot Normandie et 33,33 % par la Féee Sonore (via des subventions DRAC essentiellement), pour un budget total de 9 000 € par saison.

Compte tenu des évolutions de la fée sonore et des incertitudes autour de l'obtention de certaines subventions, à différentes échelles, il est proposé, afin de faire perdurer cette opération, de prendre en charge intégralement le budget de la programmation 2024 des Concerts YN'Patrimoine pour un budget de 9 996,68 €.

La convention établie entre les 2 parties prévoit les modalités de financement et d'organisation de l'opération.

Le Quorum constaté,  
Le Conseil communautaire,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal en date du 05 mars 2024,  
Vu l'avis favorable du Bureau en date du 2 avril 2024,  
Ayant entendu l'exposé de M. Didier TERRIER,  
Après en avoir délibéré et procédé au vote,

**Décide :**

Paraphe : \_\_\_\_\_

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 076-247600620-20240411-DEL2024\_04\_9-DE



Résultat du vote : adoptée à l'unanimité  
(Pour : 44 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

1. – D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention relative à l'organisation d'animation dans le cadre des Concerts YN'Patrimoine 2024, annexée à la présente délibération.
2. – De mobiliser les crédits budgétaires nécessaires à l'exécution de cette délibération au sein du budget annexe tourisme de l'année 2024, chapitre 011.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance  
M. Jacques CAHARD

Le Président  
M. Gérard CHARASSIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Conseil communautaire  
Séance du 11 avril 2024

Sur convocation adressée le 29 mars 2024,

**Étaient présents (33) :**

Mme Stéphanie ETIENNE,  
M. Dominique MACE,  
Mme Martine LEBORGNE,  
Mme Catherine MAILLOT,  
M. Eric CARPENTIER

*Arrivé à 18h55, avant le vote de la question n° 1,*  
M. Éric RENÉE,  
M. Daniel DELAFENETRE,  
M. Claude BELLIN,  
M. Vincent LEMETTAIS,  
M. Gérard LEGAY,  
M. Alain LOPEZ,  
M. Pascal LEBORGNE,  
Mme Odile DECHAMPS,  
M. Michaël DODELIN,  
Mme Catherine DUCHESNE,  
M. Sylvain GARAND,

Mme Chantal BIENFAIT,  
M. Gilles COTTEY,  
Mme Josiane GILLE,  
M. Jacques CAHARD,  
Mme Natacha BLY

*Arrivée à 19h07, avant le vote de la question n° 1,*  
M. Francis ALABERT  
Mme Virginie BLANDIN,  
M. Gérard CHARASSIER

*Absence pendant les délibérations n° 19, 20 et 21,*  
Mme Françoise DENIAU,  
Mme Herléane SOULIER,  
Mme Lorena TUNA,  
M. Florian LEMAIRE,  
Mme Françoise BLONDEL,  
Mme Marie-Claude HERANVAL,  
Mme Denise HEUDRON,

M. Thierry SOUDAIS  
*Absence à partir de 21h01, après le vote de la délibération n° 11,*

M. Michel DUSSAUX  
*Absence à partir de 21h41, après le vote de la délibération n° 19,*

**Étaient représentés (11) :**

M. Didier TERRIER  
*Représenté par Mme Stéphanie ETIENNE,*  
M. Louis EUDIER  
*Représenté par M. Gérard CHARASSIER, excepté pour la délibération n° 19,*  
M. Jean-Louis LUC  
*Représenté par M. Eric CARPENTIER,*  
Mme Régine HAUZAY  
*Représentée par M. Gérard LEGAY,*  
M. Mario DEMAZIERES  
*Représenté par Mme Odile DECHAMPS,*  
M. Jean-Marc DOUCET  
*Représenté par Mme Chantal BIENFAIT,*

M. Alain BREYSACHER  
*Représenté par Mme Hélène SOULIER,*  
M. Arnaud MOUILLARD  
*Représenté par Mme Lorena TUNA,*  
M. Jean-François LE PERF  
*Représenté par Mme Virginie BLANDIN,*  
Mme Dominique TALADUN  
*Représentée par M. Thierry SOUDAIS,*  
M. Christophe ADE  
*Représenté par Mme Françoise BLONDEL,*

**Étaient absents (2) :**

Mme Céline DAMBRY,  
M. Laurent BENARD

Président de séance : M. Gérard CHARASSIER

Secrétaire de séance : M. Jacques CAHARD

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 076-247600620-20240411-DEL2024\_04\_9-DE